

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 85 (1976)
Heft: 6

Artikel: Un mercredi après-midi au Bureau d'information
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-684001>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 21.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un mercredi après-midi au Bureau d'information

«Je voudrais exercer une profession qui me mette en rapport avec des êtres humains, quelque chose dans le domaine médical», précise la jeune fille qui s'entretient avec Mme S., la directrice du Bureau d'information sur les professions de la

c'est un jeune homme qui fait son entrée dans le bureau. Il voudrait simplement remercier Mme S. de ses bons conseils: elle lui avait recommandé de suivre un cours d'auxiliaires-hospitaliers de la Croix-Rouge suisse, puisqu'il avait atteint

sonnelles avec les centres de formation. Mme S. se rend souvent dans les écoles; elle est souvent invitée par des directrices d'école à l'occasion des examens ou d'autres manifestations. Elle doit constamment se tenir au courant des nouvelles tendances et de tout ce qui peut modifier l'exercice d'une profession. C'est indispensable pour pouvoir donner aux intéressés des informations correspondant vraiment à la réalité.

Les bureaux d'information sur les professions de la santé, dont certains dépendent de sections de la CRS, ne font-ils pas concurrence à l'orientation professionnelle? Non, répond Mme S. Ils déchargent plutôt les offices d'orientation professionnelle. Les directrices des bureaux d'information sur les professions de la santé font connaître les possibilités offertes dans ce domaine. Elles ne pratiquent pas de tests psychologiques et ne font pas passer d'examens d'aptitude. Si Mme S. estime qu'un jeune homme ou une jeune fille aurait avantage à se soumettre à un test ou examen de ce genre, elle le ou la met en rapport avec un orienteur professionnel. Dans ce domaine aussi, une bonne collaboration est toujours fructueuse.

Le premier bureau d'information sur les professions de la santé s'est ouvert il y a dix ans à Neuchâtel sous les auspices de la section Croix-Rouge locale; on en dénombre aujourd'hui dix-huit. A côté des bureaux d'information dirigés par des sections de la Croix-Rouge suisse, il existe dans quelques villes des services semblables institués et assurés par le département cantonal des affaires sanitaires. Certains sont ouverts tous les jours, d'autres quelques après-midi par semaine.

Deux fois par année, les directrices de ces bureaux – en général d'anciennes infirmières – sont invitées à une réunion d'information au Service des soins infirmiers de la Croix-Rouge suisse. Elles ont ainsi l'occasion d'examiner ensemble les problèmes qui se posent et d'échanger leurs points de vue.

Mais, il est temps de laisser Mme S. à son travail. Les consultations ne sont pas terminées et déjà la prochaine personne s'annonce à la porte. ■



santé. Une spécialiste de l'orientation professionnelle lui a déconseillé la profession d'aide médicale parce qu'il y a pour le moment dans ce métier plus de candidates que de postes à pourvoir. Elle lui a fourni alors l'occasion de passer trois jours dans une pharmacie, afin de voir si elle trouverait peut-être là son futur champ d'activité. La profession d'assistante en pharmacie lui conviendrait-elle ou devrait-elle donner la préférence à une activité qui la mettrait davantage en contact avec les malades? Telles sont les questions posées à Mme S. par cette jeune personne en quête de conseils. Après un long entretien, elle sort du bureau d'information munie d'un bulletin d'inscription qui lui permettra de passer, avec d'autres adolescents à la recherche d'une profession, une journée dans un hôpital. Elle aura ainsi un point de comparaison.

Le téléphone sonne. C'est le directeur d'une école privée qui demande s'il pourrait venir un jour avec une classe. Il s'était imaginé que ce bureau d'information se trouvait dans un hôpital!

Quelqu'un frappe à nouveau. Cette fois,

l'âge minimum requis (17 ans). Le stage obligatoire de deux semaines dans un hôpital lui a donné l'occasion de voir de près le travail du personnel soignant. Il sait maintenant qu'il veut devenir infirmier et il cherche déjà une place dans une école.

Françoise, elle, voudrait «s'occuper d'enfants». C'est un désir bien souvent exprimé par les jeunes filles de son âge, qui ont entre 14 et 16 ans. Est-ce une idée momentanée ou un désir fondé sur une motivation profonde? C'est la question que Mme S. s'efforce d'éclaircir en interrogeant Françoise. Aimerais-elle s'occuper de petits enfants ou de grands enfants? d'enfants malades ou d'enfants en bonne santé? Comment se représenter-elle, dans les grandes lignes sa future profession? Dans tous les cas, Françoise sait, après cet entretien, que la tâche de l'infirmière en pédiatrie ne consiste pas seulement à langer des bébés et à jouer avec des enfants. Pour exercer cette activité, il est très important de disposer d'une bonne documentation sur les diverses professions et d'entretenir des relations per-